



1. Géologie et pédologie du vignoble : les fondamentaux

Contexte :

L'Alsace : une mosaïque de terroirs !

Oui, mais quelles sont les réalités du sol et du sous-sol qui se cachent derrière cette formule ?

Comment en tirer le meilleur profit pour votre offre de vins ?

Objectifs de la formation :

- Se familiariser avec les grands terroirs alsaciens
- Prendre conscience de l'influence du terroir sur la vigne et les vins
- Faire des observations géologiques concrètes
- Identifier l'impact de la géologie/pédologie dans la notion de terroir
- Reconnaître la typicité des vins à travers la dégustation

Public concerné :

Viticulteurs, salariés ou toute personne chargée de la production (viticole ou vinicole) et/ou de la commercialisation des vins.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- Les grands types de roches du vignoble
- La formation des sols en Alsace et leur évolution
- La relation plante-terroir et les grandes familles de terroirs alsaciens
- La place de la pédologie et la géologie dans la notion terroir/dégustation
- Dégustation de vins

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les connaissances des participants seront complétées par un apport théorique et pratique : observation, analyse de terrain et dégustation de vins.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenants :

Yannick MIGNOT, Docteur en géologie et formatrice CFPPA
Dominique SCHWARTZ, Pédologue

Responsable de la formation :

Yannick MIGNOT, Formatrice CFPPA



Durée

14 heures
2 Jours non consécutifs

Dates

3 et 10 avril 2018



Lieux

Rouffach

| Tarif 2018 | Cotisant VIVEA* | Cotisant FAFSEA** | Cotisant autre OPCA (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...) |
|------------|---|---------------------|--|
| | 0 € / jour <i>selon condition - places limitées</i> | 189 € / jour | 189 € / jour |

*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

Cotisant FAFSEA : formation hors guide régional, **votre entreprise doit effectuer une demande individuelle auprès du FAFSEA (sous condition de ressources du FAFSEA).